Bordereau attestant l'exactitude des informations - SARREGUEMINES - 5752 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 13/01/2026 - 91 - 2008 B 00408 - 444 325 336 - AD DOSDA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Egalité
Fraternité

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
(2025)
Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01042024 et clos le 31032025 — Régime simplifié d'imposition [X] Régime réel normal [ ]

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe [ ] Si PME innovante [ ] Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) [ ]

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société

SAS AD DOSDA

SIRET 44432533600022

Adresse du siège social

TRIBUNAL JUDICIAIRE
22 OCT. 2025
SARREGUEMINES

Adresse du principal établissement

ROUTE DE RODE

57340 MORHANGE

Ancienne adresse en cas de changement

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

SIRET

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d' identification de la société mère

B ACTIVITÉ

Activités exercées: PRISE DE PARTICIPATION ET PRES

Si vous avez changé d'activité, cochez la case [ ]

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal: 0 — Bénéfice imposable à 15% — Déficit: 225 091

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15% — PV à long terme imposables à 19% — PV exonérées (art. 238 quindecies)

Autres PV imposables à 19% — PV à long terme imposables à 0%

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

- Entreprise nouvelle art. 44 sexies [ ]
- Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A [ ]
- Zone franche urbaine Territoire entrepreneur art 44 octies A [ ]
- Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies [ ]
- Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies [ ]
- France ruralités revitalisation FRR art. 44 quindecies A [ ]
- Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies [ ]
- Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies [ ]
- Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies [ ]
- Autres dispositifs [ ]
- Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies [ ]
- Sociétés d'investissements immobiliers cotées [ ]

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI [ ]

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI — Si oui, indication du logiciel utilisé: ComptabiliteExpert

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :

GOULLET STEPHANE MANAGEMENT
2 RUE DE PONT A MOUSSON
57000 METZ
Tél : 0387550303

Nom et adresse du conseil :

Tél :

OGA/OMGA [ ] Viseur conventionné [ ] (Cocher la case correspondante)

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :

N° d'agrément :

Examen de conformité fiscale (ECF) [ ] *prestataire :*

Identité du déclarant :

Date : 28052025 Lieu : MORHANGE

Qualité et nom du signataire : PRESIDENT SAS DOSDA DANIEL

Signature :

Copie conforme à l'original

GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SARREGUEMINES
Date du dépôt 22-10-25
Numéro 2026-91
Le Greffier

2008 B 408

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD
(2025)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise et date de clôture de l'exercice: **SAS AD DOSDA** **31032025**

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)
3 Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)
4 Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)		(e)
		(f)
		(g)
		(h)
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)
7. Montant des revenus répartis		total (a à h)

H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) SARL - tous les associés, - SCA - associés gérants, - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités, SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL: Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées: à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement: Indemnités forfaitaires	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement: Remboursements	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6: Indemnités forfaitaires	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6: Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2025)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise	**SAS AD DOSDA**
et Date de clôture de l'exercice	**31032025**

I DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2024, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 0 %, 15% ou 19 %

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a *ter* et a *quater*)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

(1) BILAN SIMPLIFIE

DGFiP N° 2033-A-SD 2025

Désignation de l'entreprise: SAS AD DOSDA

Adresse de l'entreprise: ROUTE DE RODE, 57340 MORHANGE

SIRET: 4 4 4 3 2 5 3 3 6 0 0 0 2 2

Néant *

Durée de l'exercice en nombre de mois *: 12

Durée de l'exercice précédent *: 12

ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31032025 Net 3	Exercice N-1 clos le 31032024 Net 4
ACTIF IMMOBILISE – Immobilisations incorporelles – Fonds commercial*	010		012			
Immobilisations incorporelles – Autres*	014		016			
Immobilisations corporelles*	028		030			
Immobilisations financières* (1)	040	1 011 193	042	385 000	626 193	1 011 193
Total I (5)	044	**1 011 193**	048	**385 000**	**626 193**	**1 011 193**
ACTIF CIRCULANT – STOCKS – Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
Marchandises *	060		062			
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
Créances (2) – Clients et comptes rattachés *	068		070			
Autres * (3)	072	3 252	074		3 252	
Valeurs mobilières de placement	080	5 234 433	082	78 810	5 155 623	5 360 450
Disponibilités	084	65 566	086		65 566	10 065
Charges constatées d'avance *	092		094			
Total II	096	**5 303 251**	098	**78 810**	**5 224 441**	**5 370 515**
Total général (I + II)	110	**6 314 444**	112	**463 810**	**5 850 634**	**6 381 708**

PASSIF		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES – Capital social ou individuel *	120	390 000	390 000
Ecarts de réévaluation	124		
Réserve légale	126	39 000	39 000
Réserves réglementées*	130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	4 516 411	5 157 793
Report à nouveau	134		
Résultat de l'exercice	136	(231 286)	158 617
Subventions d'investissement	137		
Provisions réglementées	140		
Total I	142	**4 714 125**	**5 745 411**
Provisions pour risques et charges **Total II**	154		
DETTES (4) – Emprunts et dettes assimilées	156		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
Fournisseurs et comptes rattachés *	166	893	
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172	19 467	12 945
Comptes courants d'associés	173	1 116 149	623 352
Autres dettes	175		
Produits constatés d'avance	174		
Total III	176	**1 136 509**	**636 297**
Total général (I + II + III)	180	**5 850 634**	**6 381 708**

RENVOIS					
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

(2) COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise: **SAS AD DOSDA**

Néant *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

				Exercice N clos le 31032025	Exercice N-1 clos le 31032024
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210		
	Production vendue – biens – dont export et livraisons intracommunautaires	215	214		
	Production vendue – services * – dont export et livraisons intracommunautaires	217	218		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée *		224		
	Subventions d'exploitation reçues		226		
	Autres produits		230		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234		
	Variation de stock (marchandises) *		236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : ..... - immobilier : .....)		242	4 251	5 683
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244		
	Rémunérations du personnel *		250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)		252		
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255	254		
	Dotations aux provisions		256		
	Autres charges – dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262		
	Autres charges – dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)		264	**4 251**	**5 683**
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	**(4 251)**	**(5 683)**
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	269 358	314 494
	Produits exceptionnels (IV)		290		
	Charges financières (V)		294	496 392	146 941
	Charges exceptionnelles (VI) – Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300		
	Charges exceptionnelles – Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306		3 253
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		310	**(231 286)**	**158 617**
	B - RÉSULTAT FISCAL – Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		314 **231 286**
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles*		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	330	6 195	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986			
	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989			
	Zone de revitalisation rurales (44. quindecies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991			342
	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992			
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345			
	Investissements et souscriptions outre-mer	344			
	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993			
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987			
	Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127			
	Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR)	181			
	dont divers* – Créance due au report en arrière du déficit	346			350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655			
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649			
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS – Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352		354 **225 091**
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		356		
	Déficits antérieurs reportables :* ..... dont imputés sur le résultat :				360
	RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS – Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		370		372 **225 091**

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

2033B - Divers à réintégrer au 31/03/2025

Libellé	Montant
PLUS VALUE LATENTE N	6 195
Totalisation	**6 195**

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AD DOSDA

Néant ☐*

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402	404	406		
	Autres	410		412	414	416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422	424	426		
	Constructions	430		432	434	436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	444	446		
	Installations générales agencements divers	450		452	454	456		
	Matériel de transport	460		462	464	466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472	474	476		
Immobilisations financières		480	1 011 193	482	484	486	1 011 193	
TOTAL		490	**1 011 193**	492	494	496	**1 011 193**	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
	Fonds commercial	495	497	498	499
	Autres immobilisations incorporelles	500	502	504	506
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
	Matériel de transport	550	552	554	556
	Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566
	TOTAL	570	572	574	576

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values: Court terme *	Long terme: 19 %	Long terme: 15 % ou 12,80 %	Long terme: 0 %
Immobilisation	1	2	3	4	5	6	7	8
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

(4) **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS AD DOSDA**

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632	385 000	634		636	385 000
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660	114 633	662	78 810	664	114 633	666	78 810
	TOTAL	680	**114 633**	682	**463 810**	684	**114 633**	686	**463 810**

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

		Dotations		Reprises
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp.	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
	Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B	780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	982 bis	
Déficits imputés			983	
Déficits reportables			984	
Déficits de l'exercice			860	225 091
Total des déficits restant à reporter			870	225 091

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé		388
Montant de la TVA collectée		374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2033-E 2025

Désignation de l'entreprise : SAS AD DOSDA

Néant [X] *

Exercice ouvert le : 01042024 et clos le : 31032025 Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel *	376
dont apprentis	657
dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105
TOTAL 1	106

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143
Subventions d'exploitation reçues	113
Variation positive des stocks	111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153
TOTAL 2	144

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121
Variation négative des stocks	145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150
TOTAL 3	152

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	117

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.

Mono établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022
Effectifs au sens de la CVAE		023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026
Période de référence	024	160
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(6) COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F 2025

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1/1 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/03/2025 N° SIRET 44432533600022

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AD DOSDA

ADRESSE (voie) ROUTE DE RODE

CODE POSTAL 57340 VILLE MORHANGE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	39 000
TOTALISATION	905	4	TOTALISATION	906	39 000

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M | Nom de famille DOSDA | Prénom(s) MATHIEU
Nom d'usage | % de détention 50,00 | Nb de parts ou actions 19 499
Naissance : Date 03101996 | N° département 57 | Commune ST AVOLD | Pays FRANCE
Adresse : N° 5 | Voie CHEMIN DES TILLEULS
Code postal 57340 | Commune BELLANGE | Pays FRANCE

Titre (2) MLE | Nom de famille DOSDA | Prénom(s) NATHALIE
Nom d'usage | % de détention 50,00 | Nb de parts ou actions 19 499
Naissance : Date 07041994 | N° département 57 | Commune ST AVOLD | Pays FRANCE
Adresse : N° 2 | Voie RUE VIRGINIE DU VERGER
Code postal 57000 | Commune METZ | Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)
N° de dépôt

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFiP N° 2033-G 2025

1/1 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31 03 2025

N° SIRET 444 325 336 000 22

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AD DOSDA

ADRESSE (voie) ROUTE DE RODE

CODE POSTAL 57340 VILLE MORHANGE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique SARL Dénomination ETS DOSDA

N° SIREN (si société établie en France) 352293385 % de détention 99,96

Adresse : N° Voie ROUTE DE RODE

Code postal 57340 Commune MORHANGE Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

Mention expresse (art.1727 II-2 du CGI)

Annexe libre

ANNEXE AU TABLEAU 2033 G
CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES

Etat exprimé en euros

AD DOSDA SAS possède 4 998 parts des 5 000 parts de DOSDA SARL
dont 4 998 parts en pleine propriété.

Bilan Actif

Etat exprimé en euros	31/03/2025 Brut	31/03/2025 Amort. et Dépréc.	31/03/2025 Net	31/03/2024 Net
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions brevets droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques,mat. et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	1 011 193	385 000	626 193	1 011 193
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)	**1 011 193**	**385 000**	**626 193**	**1 011 193**
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	3 252		3 252	
Capital souscrit appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	5 234 433	78 810	5 155 623	5 360 450
DISPONIBILITES	65 566		65 566	10 065
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
TOTAL (III)	**5 303 251**	**78 810**	**5 224 441**	**5 370 515**
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	**6 314 444**	**463 810**	**5 850 634**	**6 381 708**

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros	01/04/2024 31/03/2025	12 mois	01/04/2023 31/03/2024	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	626 193	10,70	1 011 193	15,85	(385 000)	-38,07
Autres participations	626 193	10,70	1 011 193	15,85	(385 000)	-38,07
TITRE PARTICIPATION SARL DOSDA	1 011 193	17,28	1 011 193	15,85		
PROV.DEP.TITRES DE PARTICIP.	(385 000)	-6,58			(385 000)	
TOTAL III - Actif Circulant NET	5 224 441	89,30	5 370 515	84,15	(146 074)	-2,72
Autres créances	3 252	0,06			3 252	
IMPOTS SUR LES BENEFICES	3 252	0,06			3 252	
Valeurs mobilières de placement	5 155 623	88,12	5 360 450	84,00	(204 827)	-3,82
PLACEMENT SOGENAL	700 000	11,96	700 000	10,97		
CAT SOGENAL	95 277	1,63	124 333	1,95	(29 056)	-23,37
COMPTE TERME CIC	2 400 000	41,02	2 650 000	41,52	(250 000)	-9,43
OBLIGATIONS CIC	700 000	11,96	700 000	10,97		
CAT CRCA	1 339 156	22,89	1 300 750	20,38	38 406	2,95
PROVISION DEPRECAITION V.M.P.			(114 633)	-1,80	114 633	100,00
PROV DEPRECIATION VMP	(78 810)	-1,35			(78 810)	
Disponibilités	65 566	1,12	10 065	0,16	55 501	551,43
CREDIT AGRICOLE	78		78			
BANQUE CIC CPTE COURANT	65 186	1,11	9 737	0,15	55 448	569,43
COMPTE SOGENAL	302	0,01	250		53	21,08
TOTAL DU BILAN ACTIF	5 850 634	100,00	6 381 708	100,00	(531 074)	-8,32

Bilan Passif

	Etat exprimé en euros	31/03/2025	31/03/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	390 000	390 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	39 000	39 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	4 516 411	5 157 793
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	**(231 286)**	**158 617**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**4 714 125**	**5 745 411**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 116 149	623 352
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	893	
	Dettes fiscales et sociales	19 467	12 945
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**1 136 509**	**636 297**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**5 850 634**	**6 381 708**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(231 285,67)	158 617,12
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 136 509	636 297
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/04/2024 31/03/2025	12 mois	01/04/2023 31/03/2024	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	4 714 125	80,57	5 745 411	90,03	(1 031 286)	-17,95
Capital Social ou individuel	390 000	6,67	390 000	6,11		
CAPITAL APPELE VERSE	390 000	6,67	390 000	6,11		
Réserve légale	39 000	0,67	39 000	0,61		
RESERVE LEGALE	39 000	0,67	39 000	0,61		
Autres réserves	4 516 411	77,20	5 157 793	80,82	(641 383)	-12,44
RESERVE FACTULTATIVE	4 516 411	77,20	5 157 793	80,82	(641 383)	-12,44
Résultat de l'exercice	(231 286)	-3,95	158 617	2,49	(389 903)	-245,81
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	1 136 509	19,43	636 297	9,97	500 212	78,61
Emprunts et dettes financières divers	1 116 149	19,08	623 352	9,77	492 798	79,06
C/C DOSDA DANIEL	285 060	4,87	274 506	4,30	10 554	3,84
CC MME DOSDA	30		15		15	98,55
C/C DOSDA NATHALIE	491 863	8,41	204 008	3,20	287 855	141,10
C/C DOSDA MATHIEU	339 197	5,80	144 822	2,27	194 374	134,22
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	893	0,02			893	
FOURNISSEURS - CPTES RATTACHES	893	0,02			893	
Dettes fiscales et sociales	19 467	0,33	12 945	0,20	6 522	50,38
PRELEVEMENT A LA SOURCE	19 467	0,33	9 692	0,15	9 775	100,85
IMPOTS SUR LES BENEFICES			3 253	0,05	(3 253)	-100,00
TOTAL DU BILAN PASSIF	5 850 634	100,00	6 381 708	100,00	(531 074)	-8,32

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**

		France	Exportation	31/03/2025 12 mois	31/03/2024 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation (1)				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			4 251	5 683
	Impôts, taxes et versements assimilés				
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges				
	Total des charges d'exploitation (2)			**4 251**	**5 683**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**(4 251)**	**(5 683)**

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/03/2025	31/03/2024
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(4 251)**	**(5 683)**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	154 725	116 708
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		3 990
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	114 633	171 588
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		22 208
	Total des produits financiers	**269 358**	**314 494**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	463 810	114 633
	Intérêts et charges assimilées (4)	32 582	32 308
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	**496 392**	**146 941**
	RESULTAT FINANCIER	**(227 034)**	**167 553**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**(231 286)**	**161 870**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		
	PARTICIPATION DES SALARIES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES		3 253
	TOTAL DES PRODUITS	**269 358**	**314 494**
	TOTAL DES CHARGES	**500 644**	**155 876**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**(231 286)**	**158 617**

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/04/2024 31/03/2025 12 mois	01/04/2023 31/03/2024 12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue Biens				
Production vendue Services + Travaux				
Montant net du chiffre d'affaires				
Total des charges d'exploitation	4 251	5 683	(1 431)	-25,18
Autres achats et charges externes	4 251	5 683	(1 431)	-25,18
HONORAIRES ELIDE	4 206	3 481	725	20,83
FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	45	45		0,29
FRAIS BANCAIRES		2 156	(2 156)	-99,99
Résultat d'exploitation	(4 251)	(5 683)	1 431	25,18
Total des produits financiers	269 358	314 494	(45 135)	-14,35
Produits financiers de participations	154 725	116 708	38 017	32,57
INTERETS COMPTE A TERME	154 725	116 708	38 017	32,57
Autres intérêts et produits assimilés		3 990	(3 990)	-100,00
AUTRES PRODUITS FINANCIERS		3 990	(3 990)	-100,00
Reprises sur dépréciations et provisions	114 633	171 588	(56 954)	-33,19
REPRISE PROV CHAR FIN VMP	114 633	171 588	(56 954)	-33,19
Produits nets sur cessions de val.mob de placement		22 208	(22 208)	-100,00
PRODUITS NETS/CESSIONS DE VMP		22 208	(22 208)	-100,00
Total des charges financières	496 392	146 941	349 451	237,82
Dotations financières aux amort. et provisions	463 810	114 633	349 177	304,60
Dot.amts.prov/Charges financ.	385 000		385 000	
DOT. PROV. CHARG FIN. V.M.P.	78 810	114 633	(35 823)	-31,25
Intérêts et charges assimilées	32 582	32 308	275	0,85
INTERETS COMPTES COURANTS	32 582	32 308	275	0,85
Résultat financier	(227 034)	167 553	(394 587)	-235,50
Résultat courant avant impôts	(231 286)	161 870	(393 156)	-242,88
Total des produits exceptionnels				
Total des charges exceptionnelles				
Résultat exceptionnel				
Impôts sur les bénéfices		3 253	(3 253)	-100,00
IMPOTS SUR LES BENEFICES		3 253	(3 253)	-100,00

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/04/2024 31/03/2025 12 mois	01/04/2023 31/03/2024 12 mois	Variations	%
Résultat de l'exercice	(231 286)	158 617	(389 903)	-245,81

AD DOSDA

SAS AU CAPITAL DE 390 000 €

SIEGE SOCIAL : ROUTE DE RODE - 57340 MORHANGE

R.C.S. SARREGUEMINES 444 325 336

RAPPORT DE GESTION RELATIF A L'EXERCICE 2024/2025

TRIBUNAL JUDICIAIRE
22 OCT. 2025
SARREGUEMINES

Cher Associé,

J'ai l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et règlementaires actuellement en vigueur, mon rapport sur la situation de la société durant l'exercice écoulé, son évolution prévisible, les évènements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle il est établi, ses activités en matière de recherche et de développement.

I - SITUATION DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE :

1° - Résultats :

Comme vous pouvez le constater, l'exercice 2024/2025 fait apparaître une perte comptable de 231 286 €

2° - Actif :

Il se décompose en deux grandes rubriques : l'actif immobilisé et l'actif circulant.

a) Actif immobilisé

A cet égard nous noterons :

Les acquisitions de :

NEANT

Les cessions de :

NEANT

Les mises hors services de :

NEANT

b) Actif circulant

- Autres créances..... 3 252 €
- Valeurs mob.de placement ..... 5 155 623 €
- Disponibilités ..... 65 566 €

3° - **Passif** :

Il se décompose en trois rubriques :

- Les capitaux propres pour une valeur de (compte tenu du résultat de l'exercice) ..... 4 714 125 €

- Les prov. pour risques & charges. 0 €

- Les dettes pour ..... 1 136 509 € (conformément au détail figurant sur le bilan)

II - ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT

Au cours de cet exercice sociale, nous n'avons réalisé aucun chiffre d'affaires.

Les intérêts compte à terme se sont élevés à 154 725 €.

Les revenus de titres de participation se sont élevés à 0 €.

Alors que nos charges d'exploitation ont été les suivantes :

- Autres achats et charges ext..... 4 251 €

Dans le poste "autres achats et charges externes" nous trouvons principalement :

- honoraires ..... 4 206 €

Si bien que, compte tenu de la variation de la production stockée et d'autres produits d'exploitation, le résultat d'exploitation est de ..... - 4 251 €

Compte tenu des charges et produits financiers et des charges et produits exceptionnels, le résultat net est de ..... - 231 286 €

III - DISTRIBUTION :

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, les associés ont décidé de ventiler le montant des dividendes distribués dans le tableau ci-dessous.

DISTRIBUTION DES TROIS DERNIERES EXERCICES :

		Montant	Soit par Action	Flat Tax
N	: exercice du 01/04/24 au 31/03/25	800 000 €	20,52 €	oui
N-1	: exercice du 01/04/23 au 31/03/24	400 000 €	10,26 €	oui
N-2	: exercice du 01/04/22 au 31/03/23	NEANT		

IV - EVOLUTION PREVISIBLE :

Rien n'est à signaler sur ce point.

V - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE A LAQUELLE IL A ETE ETABLI :

NEANT

VI - ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT :

La société n'a aucune activité en matière de recherche et de développement.

VII - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charges de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

FAIT A MORHANGE

LE 02 SEPTEMBRE 2025

LE PRESIDENT :

Daniel DOSDA

certifié conforme à l'original

AD DOSDA

SAS AU CAPITAL DE 390 000 €

SIEGE SOCIAL : ROUTE DE RODE - 57340 MORHANGE

R.C.S. SARREGUEMINES 444 325 336

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 SEPTEMBRE 2025

TRIBUNAL JUDICIAIRE
22 OCT. 2025
SARREGUEMINES

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur les opérations de l'exercice 2024/2025 et pris connaissance des comptes et du bilan dudit exercice, les approuve tels qu'ils ont été présentés.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'Assemblée donne au Président quitus entier et définitif de l'exécution de son mandat pour l'exercice 2024/2025.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, approuvant la proposition du Président, décide d'affecter la perte de 231 285,67 € comme suit :

- au compte "report à nouveau" soit.... 231 285,67 €

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, les associés ont décidé de ventiler le montant des dividendes distribués dans le tableau ci-dessous.

DISTRIBUTION DES TROIS DERNIERS EXERCICES :

	Montant	Soit par Action	Flat Tax
N : exercice du 01/04/24 au 31/03/25	800 000 €	20,52 €	oui
N-1 : exercice du 01/04/23 au 31/03/24	400 000 €	10,26 €	oui
N-2 : exercice du 01/04/22 au 31/03/23	NEANT		

QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de copies ou d'extraits certifiés conformes du présent procès verbal pour effectuer la formalité de dépôt légal auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de SARREGUEMINES.

FAIT A MORHANGE LE 02 SEPTEMBRE 2025

LE PRESIDENT : Daniel DOSDA

certifié conforme à l'original

AD DOSDA

SAS AU CAPITAL DE 390 000 €

SIEGE SOCIAL : ROUTE DE RODE 57340 MORHANGE

R.C.S. SARREGUEMINES 444 325 336

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE DU 22 SEPTEMBRE 2025

TRIBUNAL JUDICIAIRE
22 OCT. 2025
SARREGUEMINES

L'an deux mille vingt cinq

Le 22 septembre,

A 10 heures,

Les associés de la SAS AD DOSDA au capital de 390 000 €, divisé en 39 000 actions de 10 € chacune, se sont réunis en assemblée générale annuelle ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Sont présents :

- Monsieur DOSDA Daniel, associé Président
  demeurant à BELLANGE, 4 Rue Principale
  votant à cette assemblée générale et possédant :

  - 1 action en pleine propriété
  - 19 499 actions en usufruit

- Madame DOSDA Anne, associée
  demeurant à BELLANGE, 4, Rue Principale
  votant à cette assemblée générale et possédant :

  - 1 action en pleine propriété
  - 19 499 actions en usufruit

Sont également présents :

- Monsieur DOSDA Mathieu, associé
  demeurant à BELLANGE, 5 Chemin des Tilleuls
  non votant possédant :

  - 19 499 actions en nue-propriété

- Madame DOSDA Nathalie, associée
  demeurant à METZ, 2, Rue Virginie du Verger
  non votant possédant :

  - 19 499 actions en nue-propriété

  Total des actions composant le capital social :
  TRENTE NEUF MILLE ACTIONS, ci ..... 39 000 actions

L'intégralité du capital étant représenté, l'assemblée est en mesure de délibérer valablement.

Le Président dépose sur le bureau et présente à l'assemblée :

- L'inventaire, le compte de résultat, l'annexe et le bilan arrêtés le 31 mars 2025

- Son rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 mars 2025

- Le texte des résolutions qui seront proposées au vote de l'assemblée

Puis il déclare que l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe et généralement tous les documents devant être communiqués aux associés, ont été tenus à leur disposition au siège social, conformément à la législation sur les sociétés commerciales.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

L'assemblée est alors présidée par Monsieur Daniel DOSDA.
Celui-ci rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président relatif à l'exercice clos le 31 mars 2025

- Examen et approbation des comptes et du bilan dudit exercice

- Quitus au Président

- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 mars 2025

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'assemblée du rapport de gestion.

Il offre enfin la parole à tout associé qui le désire.

Divers propos sont échangés sur les résultats de l'exercice 2023/2025. Puis, après échange d'observations, personne ne demandant plus la parole, il est mis successivement aux voix les résolutions suivantes.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur les opérations de l'exercice 2024/2025 et pris connaissance des comptes et du bilan dudit exercice, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée donne au Président quitus entier et définitif de l'exécution de son mandat pour l'exercice 2024/2025.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, approuvant la proposition du Président, décide d'affecter La perte de 231 285,67 € comme suit :

- au compte "report à nouveau" soit... 231 285,67 €

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, les associés ont décidé de ventiler le montant des dividendes distribués dans le tableau ci-dessous.

DISTRIBUTION DES TROIS DERNIERS EXERCICES :

	Montant	Soit par Action	Flat Tax
N : exercice du 01/04/24 au 31/03/25	800 000 €	20,52 €	oui
N-1 : exercice du 01/04/23 au 31/03/24	400 000 €	10,26 €	oui
N-2 : exercice du 01/04/22 au 31/03/23	NEANT		

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de copies ou d'extraits certifiés conformes du présent procès verbal pour effectuer la formalité de dépôt légal auprès du Registre du Commerce et des sociétés de SARREGUEMINES.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé après lecture par le Président et ses associés.

Certifié conforme à l'original

Daniel DOSDA

Anne DOSDA

Mathieu DOSDA

Nathalie DOSDA